

RAPPORT FINAL

1. Généralités

Les tensions politiques et les problèmes de sécurité ont marqué en permanence le temps de ma mission (sept. 1989 - août 1993). Les points culminants furent les pillages de Kinshasa et des principales villes du pays en septembre/octobre 1991, qui entraînèrent l'évacuation de plus de 20'000 expatriés, dont plus d'une centaine de Suisses, avec l'appui des parachutistes français et belges, puis les émeutes de janvier/février 1993, plus violentes encore, où il y eut de nombreux départs, mais tous volontaires et sans l'assistance de militaires étrangers.

La présence de deux gouvernements parallèles, de facto depuis décembre 1992, de iure depuis avril 1993, pose toutes sortes de problèmes pratiques, notamment en matière d'octroi de visas, de relations officielles, etc. Ni les Etats-Unis ni les Etats membres de la CEE ne reconnaissent le gouvernement nommé par le président Mobutu, qui est le seul cependant à exercer une autorité effective sur l'administration.

L'indiscipline et le délabrement des Forces Armées Zaïroises, ainsi que le pouvoir redoutable des unités d'élite (Division Spéciale Présidentielle et Garde Civile, soumises au Président), de même que de la désagrégation des services de l'Etat constituent une autre caractéristique dominante.

2. Relations entre le Zaïre et la Suisse

- 2.1. Les relations restent très bonnes entre l'Ambassade et les différentes familles politiques. L'image de la Suisse est étonnamment positive (cf. RP final 7/93, in fine, et ma lettre du 12 août "visites d'adieux"). Nous avons échappé aux reproches d'ingérence et de partialité adressés aux autres pays occidentaux, tout en gardant des contacts étroits et ouverts avec les milieux de l'opposition.

L'aspect le plus intéressant et le plus utile de ma mission fut sans nul doute le contact avec les principaux protagonistes et les institutions de la Transition. Il ne faut pas sous-estimer les possibilités d'influence modératrice d'un pays neutre, de surcroît francophone et bien connu des Zaïrois, tout en admettant la complexité d'une mentalité et de coutumes qui échappent à notre logique.

Pour les questions pratiques, on se réfèrera à la Sprachregelung de la Division politique II du 21 avril 1993 et à ma lettre du 6 juillet.

Le nombre des cas d'asile (réfugiés économiques) va à nouveau en augmentant. Relevons que la Suisse est probablement le troisième pays de destination (après la Belgique et la France) en ce qui concerne le nombre de visas.



- 2 -

A noter qu'une demande est en cours pour l'agrément d'un nouvel Ambassadeur à Berne.

- 2.2. Sur le plan commercial, les relations bilatérales sont en constant déclin - mis à part Swissair (dont un vol direct devrait reprendre à fin août). La SGS négocie discrètement d'importants contrats avec deux administrations zaïroises (l'OFIDA et l'OZAC). Il existe en théorie une Chambre de commerce Suisse-Zaïre, mais elle était déjà en léthargie avant 1989.

La situation économique et financière du pays est catastrophique. Il est malheureusement inévitable que toutes les questions relatives aux dettes restent non résolues. Dans ce contexte, le paiement partiel des dettes (mission Genève et Ambassade Berne) grâce à une action concertée entre la Centrale et les postes de Genève et Kinshasa était presque inespéré. La décision du MAE zaïrois de réduire le nombre des diplomates est prise, mais il faut de l'argent pour régler les transferts et les dettes restantes. A noter que les agents du service extérieur n'ont pas été rémunérés depuis plus d'une année...

- 2.3. Sur le plan culturel, il y a des possibilités d'action fort intéressantes, même avec des moyens limités. Je mentionne en premier lieu la coopération avec le Théâtre des Intrigants (Katanga Mupey), depuis 1990, que je recommande chaudement. Cette troupe a bénéficié d'aides de Pro Helvetia, la Ville de Genève, des milieux privés du théâtre romand et de la Radio. J'ai également soutenu de petites actions avec l'Université de Kinshasa (distribution de livres aux Facultés de lettres et de sciences, publication en cours d'un guide de la littérature zaïroise sous la direction du professeur Makolo). Il y aurait lieu, à l'avenir, de ne pas négliger l'Institut Pédagogique National (professeur Lukusa Menda).

Relevons, en outre, la mise en scène, en 1991, de la pièce "Guillaume Tell" avec le Théâtre de l'Equipe, et la présentation de l'Exposition sur le fédéralisme, d'abord dans le cadre des manifestations pour le 700e anniversaire, puis récemment, à l'Ecole Lisanga, dont la directrice est Suisse.

J'ai également accordé un soutien modeste en faveur du Festival de Gungu (danses traditionnelles) dans le Bandundu, où je me suis rendu, lors de la dernière édition en juin 1991. Partenaire : M. Midi a Gumana.

De bon conseil en matière culturelle : prof. Daniel Gambembo (Dr. en philosophie de l'Université de Fribourg); M. Philippe NAYER, Directeur du Centre Wallonie-Bruxelles.

- 2.4. Sur le plan de l'aide au développement, j'ai récemment pu lancer une petite action en faveur du Centre de jeunes Don Bosco (Salésiens - 40'000.- FS, construction d'un atelier de

menuiserie). Pour l'année en cours : à mentionner encore l'édition d'un ouvrage du CADICEC (Centre en faveur des P.M.E. dirigé par le remarquable Père Martin Ekwa, s.j.).

Toute petite action nécessite un long travail d'identification des besoins et de contrôle. En l'absence de missionnaire ou de personne vraiment fiable, il faut être extrêmement prudent. J'ai fait quelques travaux préliminaires (non conclusifs mais peut-être à reprendre lorsque le contexte politique sera plus favorable) pour une éventuelle action de développement rural intégré à Gungu (diocèse de Kikwit - achat de bétail), à laquelle la DDA n'était pas opposée.

Mon épouse s'est engagée dans des oeuvres sociales (Foyers pour les enfants de la rue, du Père Frank; coopérative en faveur des handicapés "Je gagne ma vie", etc.).

Autres possibilités d'éventuels petits projets : voir

- a) M. John Grinling, ancien chef de la délégation du CICR à Kinshasa, qui s'occupe d'enfants défavorisés;
- b) professeur Masiala ma Solo, ancien étudiant à Genève, actif aussi pour les enfants de la rue, personnalité sympathique mais pas très systématique dans ses nombreuses activités;
- c) Centre de vulgarisation agricole à Luozi, Bas-Zaïre, où j'ai dû renoncer à me rendre, vu la situation politique. Le Centre a reçu d'importantes aides d'ONG suisses.

A mentionner, dans le domaine de "l'assistance au processus de démocratisation", deux mini-actions en faveur d'Organisations zaïroises actives pour la défense des droits de l'homme (dons de papier à la Ligue zaïroise des droits de l'homme et à l'AZADHO). Plusieurs demandes ont été rejetées, manquant de consistance (Ligue des Electeurs, etc.). J'ai personnellement animé quelques débats/séminaires sur le thème de la démocratie.

- 2.5. Des liens traditionnels existent notamment entre les Eglises protestantes et l'E.C.Z. (Eglise du Christ au Zaïre). Des malentendus ont altéré en partie cette coopération, depuis une année environ, pour des raisons qui tenaient en partie aux personnes.

Contacts : M. Zumstein (DDA, aide humanitaire), Mme Annie MATUNDU (projet CEPAM), Mme Meieli STETTLER (missionnaire).

L'Armée du Salut fait un très bon travail, mais il n'y a plus de Suissesses actives.

A mentionner enfin les stages pédagogiques effectués depuis une dizaine d'années, en juillet, par des maîtres secondaires suisses, à Kamina (Shaba) et Kikwit (Bandundu). J'ai dû donner un préavis négatif pour cette année. Il s'agit d'une action très appréciée des enseignants zaïrois. Contact au Zaïre : M. Adrien Mania.

Ecoles de "tradition Suisse" à Kinshasa

- Ecole Lisanga / Mgr Bokeleale : directrice Mme Kazadi-Gysel
- Ecole Mboloko-Les Gazelles : préfet, M. Mania (en l'absence de Mme Heidi Kabangu-Stahel)
- Centre de formation professionnelle EPROBA : M. Kabangu.

Ces établissements reçoivent des aides directes des Eglises suisses.

- 2.6. Pour les importantes actions humanitaires (notamment au Shaba) voir la DDA. La Suisse a accordé au mois de février 1993 un montant de 1 million de francs en faveur des réfugiés Kasaiens du Shaba; cette aide est gérée par le CICR.

3. Relations avec la Colonie Suisse / problèmes de sécurité

Il y a environ 200 compatriotes, dont la moitié à Kinshasa (délégation du CICR, active aussi au Shaba; agence SWISSAIR).

L'Union Suisse a vendu sa propriété du Mont Ngafula en 1989 et envisage d'acheter un local dans le centre, si les conditions se stabilisent; ses activités sont en veilleuse et se limitent à l'organisation de la fête du 1er août, en collaboration avec l'Ambassade. Elle n'a pas tenu d'assemblée générale depuis plusieurs années (président intérimaire : M. Barman).

Les relations entre la Colonie et l'Ambassade se sont renforcées depuis les événements de 1991. Il existe un Comité ad hoc de sécurité en cas de crise - Doyen "de facto : M. Walter Flückiger, PDG de la minoterie MIDEMA. A noter aussi les déjeuners, tous les 3 - 4 mois, du "groupe des hommes d'affaires".

L'inauguration de la nouvelle Chancellerie, en mai 1991, a permis aussi de fortifier ces contacts - le terrain servant tout naturellement de lieu de rassemblement en cas de crise. Dans ce contexte, il faut souligner les efforts accomplis par la DASE dans le domaine de la sécurité : outre les installations de la Chancellerie, mise à disposition d'un véhicule blindé (SOFA), achat en Afrique du Sud d'un canot pneumatique (GEMINI), envoi de rations militaires de secours, de gilets pare-balles, engagement temporaire d'un agent de sécurité, etc. Mes requêtes ou suggestions présentées après les premières émeutes de 1991, ont été traitées avec célérité après les nouveaux troubles de 1993, en particulier celles relatives à l'amélioration des moyens de transmission (télécel, liaison par relai à Brazzaville, motorolas multifréquences).

4. Contacts recommandés, usages et protocole

Le Secrétariat du Chef de Mission dispose d'une cartothèque à jour ainsi que d'une liste, établie par le soussigné en juillet

- 5 -

1993, des "contacts recommandés" avec des personnalités zaïroises. En ce qui concerne le corps diplomatique, une visite prioritaire au Doyen (Togolais proche d'Eyadema) s'impose. Parmi les collègues occidentaux (dont plusieurs s'apprêtent à partir avant le terme normal) je recommande particulièrement le Nonce et les Ambassadeurs de Belgique et d'Espagne; parmi les Africains : ceux du Bénin, de Côte d'Ivoire et du Soudan.

La présentation des Lettres de créance au Chef de l'Etat se fait en général par série de deux ou trois ambassadeurs. De ce fait, elle peut être différée de plusieurs semaines, voire mois. Elle est normalement précédée de la copie figurée des Lettres de créance au Ministre des affaires étrangères (gros problème pour le représentant d'un Etat membre de la CEE !). Il est d'usage (mais cela n'est pas impératif) de ne présenter les Lettres de créance à d'autres Chefs d'Etat qu'après avoir été reçu par le Président du pays de résidence.

Je conseille également de rendre une visite de courtoisie à Mgr Monsengwo, en sa qualité de président du Haut Conseil de la République, ainsi qu'aux Chefs des principaux partis (consulter les collègues sur place et voir ma lettre susmentionnée du 12 août 1993). Une visite protocolaire au premier ministre me paraît à éviter, tant qu'il y a dualité de gouvernement !

Pour les invitations, il n'y a pas de règles protocolaires particulières à respecter. Les Zaïrois acceptent volontiers de se rendre chez les diplomates occidentaux - ce qui n'était pas du tout le cas avant le 24 avril 1990, du temps du parti unique.

5. Congo

La Colonie suisse compte une soixantaine de personnes, dont la moitié des missionnaires. Notre Consul honoraire, M. Alfred SIX, délégué régional de Nestlé, a été nommé au début 1992. Hormis pendant ses voyages - assez fréquents - dans les pays voisins, il est d'une grande disponibilité. Bien que ressortissant français, il a la compétence exceptionnelle de délivrer des visas.

L'Agence SWISSAIR de Brazzaville a l'intention d'organiser une semaine Suisse, du 20/24 octobre prochain. Il pourrait être utile, pour mon successeur, de présenter, avant cette date, les Lettres de créance au président Lissouba. Je signale en passant que M. Lissouba a témoigné de beaucoup d'intérêt et de sympathie pour la Suisse, lorsque je lui ai rendu ma visite d'adieux. Jeune universitaire, il avait, au lendemain de l'indépendance, préparé des accords de coopération avec notre pays.

Parmi les Suisses, je recommande en particulier M. Fellay, horloger-bijoutier à Pointe-Noire depuis l'indépendance, M. Rebholz, directeur de la société pétrolière ADDAX, et le Père Mayor, responsable d'une oeuvre pour les Enfants de la rue à Brazzaville. L'Armée du Salut compte plusieurs compatriotes

actifs.

A voir, chez les Congolais, l'ancien ministre du commerce Ekondi Akala, licencié de l'Université de Neuchâtel, très chaleureux, ainsi que le poète et intellectuel Sony Labou Tansi (invité au 700e anniversaire de la Confédération, sur ma suggestion... mais attention : il est grand ami de Bernard Kolélas).

6. République Centrafricaine

La Colonie Suisse compte également une soixantaine de membres, dont la grande majorité sont des missionnaires. Je recommande la visite à la communauté évangélique ELIM, à Alindao, où je suis allé en 1991. Celle-ci a bénéficié récemment d'un petit projet de l'Ambassade (30'000.- FS, formation de base en agro-forestier) : il serait bon de voir ce qu'il est advenu de cette action. J'ai également initié une petite action à Bangui (25'000.- FS, construction d'un atelier de menuiserie pour la Fondation ELAZAR/Mission pour les Tribus sans Bible).

Des visites régulières en République Centrafricaine sont souhaitables, les autorités du pays les apprécient d'autant plus que nombreux sont les ambassadeurs non résidents qui les négligent.

En 1992, j'ai pu signer un accord de financement compensatoire (type STABEX) pour un projet de réformes des institutions agricoles, géré par la Banque mondiale. Le précédent accord de ce genre avait été conclu au début 1989.

A noter que la procédure d'exequatur en faveur de notre Consul honoraire, M. Alain BLANCHARD, directeur de la Cie d'assurances UCAR, n'est pas achevée. Mais il est de facto reconnu comme tel par le MAE centrafricain. D'une grande courtoisie et efficace, M. Blanchard peut être atteint par téléphone, grâce au relai de Brazzaville.

Il en va de même de la procédure d'agrément de M. Schmid, qui ne soulève d'ailleurs aucune difficulté. Mais rien ne se fait rapidement dans ce pays...

Dernière observation : aussi bien en Centrafrique qu'au Congo, les plans d'évacuation de la colonie suisse sont en principe intégrés dans le dispositif de sécurité de l'Ambassade de France. Il convient de le rappeler incidemment aux Chefs de mission concernés lors des visites protocolaires...

7. Rapport de poste

En complément dudit rapport (récemment complété), je souligne les intéressantes sources d'information sur le Zaïre, le Congo et la RCA :

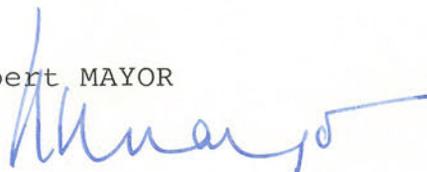
- "Revue Zaïre-Afrique", mensuel publié à Kinshasa par les

- 7 -

- Pères Jésuites (cf. notamment la rubrique du Père Beeckmans)
- "Marchés Tropicaux", chroniques hebdomadaires
 - les bulletins d'information, plus ou moins réguliers, des organisations zaïroises pour la défense des droits de l'homme
 - "Jeune Afrique", généralement bien informé et objectif.

L'Ambassade achète sur place le quotidien "La libre Belgique", seul journal étranger (avec "le Soir") à suivre l'actualité zaïroise.

Robert MAYOR



Kinshasa / Ovrornaz, août 1993
MR/ja



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

KOPIEN GINGEN AN:
- Herrn K. Höchner
- Pol. Direktion

à	BJO	FAI	SRS	PM	LTH	EB	a/a
date	12/10						4/10
Visé	30/10						
DFAE		24. SEP. 1993					
Ref.		<u>a.721.81</u>					

Direction administrative
et du service extérieur

Ihr Zeichen
Votre référence

Ihre Nachricht vom
Votre communication du

Unser Zeichen
Notre référence

Datum
Date

Gegenstand:
Objet:

p.B.15.21.Zaire - MYR/HME 23.09.1993

Rapport de fin de mission à Kinshasa

Monsieur l'Ambassadeur,

Conformément à l'instruction 136, je vous envoie ci-joint, en triple exemplaire, mon rapport final. Mon successeur, M. l'Ambassadeur Wilhelm Schmid, en a déjà reçu une "advance copy".

Je vous laisse le soin, cas échéant, de distribuer ce texte aux services intéressés.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

DIVISION POLITIQUE III

R. Mayor

Copie:

Division politique II

Annexe mentionnée